

Séjour, appariement, projet à caractère linguistique,

Comment se repérer dans les différents dispositifs ?

Myriam Leroux, déléguée académique aux relations et à la coopération, dresse l'état et présente les spécificités des dispositifs d'accompagnement des projets à caractère linguistique et culturel.



Le séjour

La séjour dans un pays dont on enseigne la langue dans l'établissement ne comprend pas de réciprocité. Les élèves ont la possibilité de découvrir des curiosités, des paysages et particularités du pays en question mais il n'y a ni rencontre ni échange avec ce que l'on a coutume d'appeler des "correspondants".

Les séjours ne donnent droit à aucune subvention rectorale.

L'appariement

C'est une formalité administrative simple : un formulaire d'une page à réclamer et à retourner au rectorat, qui va officialiser les relations qu'un établissement entretient avec un ou plusieurs établissements dans d'autres pays du monde. Ce document, qui peut être déposé à n'importe quel moment de l'année, permet d'introduire "une demande de subvention au titre des appariements" (voir page suivante).

L'appariement n'est pas uniquement réservé aux projets linguistiques. Il peut s'inscrire dans un "projet scolaire" ou un "projet de développement scolaire" Comenius, ou encore un Cercle Europe.

Le projet à caractère linguistique

C'est une notion essentielle à partir du moment où l'on travaille en réciprocité, avec un partenaire identifié. Si l'on peut comprendre que, lors d'un premier échange, il y ait une phase "découverte de l'autre et du pays", à partir du deuxième échange,

Demande de subventions		
	Dans le cadre des appariements	Dans le cadre des partenariats linguistiques : Comenius 1.2
Objectifs	Aider financièrement les familles à supporter le coût d'un échange entre des groupes de jeunes, appuyé sur un projet comprenant un thème d'étude. Il peut s'agir d'un échange à caractère linguistique.	Aider financièrement les familles à supporter le coût d'un échange entre des groupes de jeunes à l'appui d'un projet dans une perspective d'amélioration des connaissances linguistiques des élèves (langues européennes).
Calendrier	<p>année N -1 :</p> <p>sept. : circulaire rectorale ; oct.-nov. : retrait des dossiers de projets auprès de l'IA ; 15 déc. environ : dépôt des dossiers (2 ex) au rectorat, par la voie hiérarchique.</p> <p>Année N :</p> <p>janv.-fév. : examen des dossiers par les IA-IPR</p> <p>Remarque : l'année de référence pour le projet est l'année civile</p>	<p>Dépôt des dossiers (2 ex) au 1^{er} mars auprès de l'Agence Socrates à Bordeaux ; 1 exemplaire en copie au rectorat pour la même date.</p> <p>Remarque : le projet débutera en septembre suivant et pourra se dérouler sur toute l'année scolaire; il est souhaitable que les deux séjours aient lieu au cours de la même année scolaire.</p>
Possibilités, limites et contraintes	<p>14 jours minimum y compris le voyage; dans le cas d'un premier échange, d'un échange dans le primaire, des durées plus courtes peuvent être acceptées.</p> <p>Pas de limite d'âge ni de destination (monde entier mais pas de prime à la distance)</p> <p>Réciprocité obligatoire mais pas de subvention rectorale pour l'accueil des partenaires.</p> <p>Hébergement en familles.</p> <p>Pas de projet "culturello-touristique"</p>	<p>Les élèves à <i>partir de 14 ans</i> ; pas de limite supérieure pour l'âge ;</p> <p>14 jours minimum y compris le voyage ; en dessous, le projet ne sera pas accepté.</p> <p>Réciprocité obligatoire : le partenaire doit déposer un dossier dans son pays à la même session.</p> <p>Pays de l'espace éducatif européen exclusivement.</p> <p>Pas de projet "culturello-touristique".</p> <p>Une production conjointe doit être incluse.</p>
Montants	Base : 25 € minimum par élève; en fonction de la qualité du projet et des travaux réalisés par les élèves à l'issue du séjour, le montant est augmenté et peut doubler ou plus.	<p>Au moins 50% des frais de voyage ; pas d'hébergement en principe puisque les élèves sont hébergés dans les familles. Possibilité de faire une demande toutefois dans des cas dûment justifiés.</p> <p>Une visite préparatoire peut avoir lieu dans l'année qui précède le dépôt du dossier (avant le premier mars).</p>
Pour ces dossiers s'adresser à la :	<p>DARIC au rectorat : daric@ac-nantes.fr</p> <p>02 40 37 37 49</p> <p>maryjane.marchais@ac-nantes.fr</p>	<p>DARIC au rectorat : daric@ac-nantes.fr</p> <p>02 40 37 33 89</p> <p>gbonneau@ac-nantes.fr</p>

Bourses offertes en direction de l'Allemagne		
Dispositifs	De quoi s'agit-il ?	Remarques
Echanges de classes	Les élèves partent une semaine chez leurs correspondants allemands et ceux-ci viennent à leur tour – hébergement dans les familles – découverte d'une autre langue, d'une autre culture.	L'Office Franco Allemand pour la Jeunesse (OFAJ BERLIN) propose des subventions pour ce type d'échanges, variables selon le taux du land et le nombre d'élèves (max. 35).
Programme motivation	Echanges de classes d'élèves non germanistes destinés à faire connaître la langue allemande aux jeunes français (idem pour leurs correspondants).	Dispositif mis en place dans la perspective du choix de l'allemand LVI pour les CM2 (entrée en 6 ^{ème}). Choix de l'allemand LV2 (5 ^{ème}). Choix de l'allemand LV3 (2 ^{de}). L'OFAJ subventionne également ce programme.
Echanges individuels d'élèves (moyenne durée)	Echange d'élèves de trois mois (mai/juin/juillet), le correspondant allemand vient (août/septembre/octobre) ; accueil en famille et dans l'établissement scolaire.	Concerne principalement des élèves de seconde — voyage subventionné par l'OFAJ. Ce type d'échange permet un perfectionnement dans la langue et développe l'autonomie de l'élève.
Programme Voltaire	Même type d'échanges mais pour une durée de six mois.	Subventionné par l'OFAJ
Echanges de jeunes en formation initiale et continue entre la France et la RFA	Echange de groupes d'élèves (15) d'une durée de 3 à 4 semaines pour des élèves des LP, des LT, des centres d'apprentissage dépendant du Ministère de l'Education Nationale.	Bourse proposée par le Secrétariat Franco-Allemand de Saarbrücken Deutsch-Französisches Sekretariat (DFS) für den Austausch in der beruflichen Bildung, Saarbrücken.
Bourses de stages pour élèves de LP	Stages individuels d'une durée minimum de 4 semaines, pendant ou à l'issue de la formation professionnelle ou technique initiale – Stage permettant d'améliorer la connaissance du travail dans le pays partenaire, celle de la langue et de la culture.	L'OFAJ peut aider à la recherche de stages mais en principe, c'est à l'établissement et/ou au stagiaire de le trouver. Bourses forfaitaires de 300 euros par mois. Voir avec la DAFPIC au rectorat.
Echanges d'enseignants du premier degré	Possibilité pour les enseignants du premier degré d'échanger leur poste avec des collègues allemands.	Cette initiative a été prise pour la première fois en 2000-2001. Surveiller les BOEN.
<p>Pour tous ces dispositifs, s'adresser au Rectorat de Nantes, DARIC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • daric@ac-nantes.fr • tél. : 02 40 37 37 49 • jvidemen@ac-nantes .fr 		

il convient de prévoir un projet à caractère linguistique. Le tourisme pur et simple n'est pas totalement exclu d'un séjour chez les partenaires mais il ne peut en constituer le principal élément. Ceci dit, il n'est pas interdit d'utiliser éventuellement les ressources touristiques dans le cadre d'un projet.

Dans le cas des "projets linguistiques Comenius", c'est un projet conjoint qui est demandé. Comme son nom l'indique, le projet conjoint est élaboré et réalisé avec le partenaire. Les élèves doivent être impliqués au maximum dans les trois phases que sont le montage, la réalisation et l'exploitation.

Le projet comprend deux moments phares — le séjour et l'accueil des élèves — qui ne doivent pas pour autant occulter tout le reste. Ces deux rencontres doivent être l'occasion de mieux se connaître mais la connaissance mutuelle passe d'autant mieux qu'il y a eu préparation et médiation antérieures. Le travail réalisé en commun, le produit auquel on aboutit sont des moyens de faire utiliser la langue de l'autre et d'aller au-delà du simple constat.

Le projet va gagner en intérêt et en qualité s'il fait l'objet d'un partage avec d'autres disciplines. Pour que les disciplines linguistiques s'y retrouvent, il est important que les objectifs les concernant soient clairement définis : que veut-on faire acquérir sur ce plan aux élèves ? Toutefois, comme on ne parle pas de rien, avoir en commun un thème va faciliter les acquisitions. Enfin, on parle sinon mieux mais sûrement plus quand on a quelque chose en commun à réaliser et c'est, en cela, que la production conjointe des élèves des deux pays va venir matérialiser le projet.

En collège par exemple, les itinéraires de découverte peuvent être le lieu de préparation et d'accompagnement d'un projet à caractère linguistique.

L'Allemagne, une destination à privilégier

Les possibilités offertes sont nombreuses et concernent tous les niveaux. Elles s'adressent aussi bien aux élèves qu'aux enseignants.

Chaque année, le Ministère de l'Education Nationale offre aux enseignants d'allemand du second degré public, des échanges poste pour poste de trois mois à un an. Cette offre est proposée au bulletin officiel de décembre, pour un échange l'année suivante. La demande se fait par voie hiérarchique et, l'obtention est facilitée quand l'enseignant présente un partenaire identifié.

Des stages linguistiques sont également proposés dans ce même BOEN.



En parallèle, la Région des Pays de la Loire et l'Inspection Pédagogique Régionale proposent des échanges poste pour poste régionaux dans les lycées publics et privés. Ils permettent d'effectuer des échanges de courte durée avec des collègues des régions partenaires (Schleswig-Holstein, Emilie Romagne, Galice). Pour l'inscription à ce type d'échanges, il faut adresser sa candidature à l'Inspection Pédagogique Régionale.

Bourses individuelles pour les élèves

Outre les possibilités offertes en direction de l'Allemagne (voir ci-dessus), quelques bourses sont proposées chaque année pour les élèves susceptibles de passer une année scolaire dans les lycées français de Londres, Madrid, Barcelone, Munich et Vienne.

Par ailleurs, chaque année, des bourses sont offertes aux étudiants des classes de BTS pour effectuer des stages dans les pays de l'Union Européenne. Si ces stages individuels sont d'abord le moyen de parfaire un apprentissage professionnel, ils sont aussi l'occasion d'utiliser une autre langue.

M. LEROUX